

A l'appel des organisations syndicales Cfdt, Cftc, Cgt, Fsu, Solidaires et Unsa :

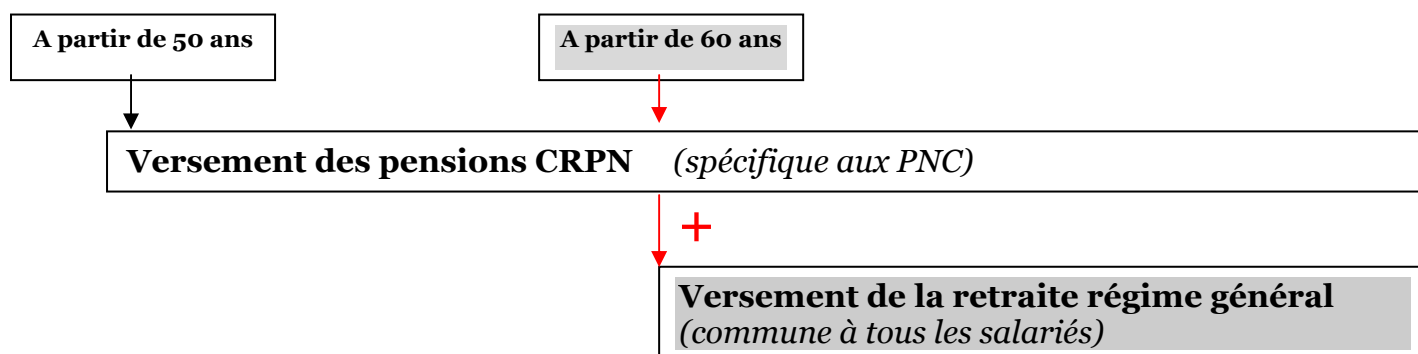
PNC: en grève le 24 juin pour la défense de nos retraites

Deux bonnes raisons de manifester notre opposition au projet de réforme des retraites :

1) Baisse de notre pension retraite du régime général

Le gouvernement reste campé sur l'allongement de la durée de cotisations et le report de l'âge légal à la retraite au-delà de 60 ans (régime général).

Or, pour les PNC : la retraite est un cumul de la CRPN et du régime général.



Allonger la durée de cotisation et reculer l'âge de départ à la retraite, cela se traduit automatiquement pour nous PNC par la réduction du montant des pensions du régime général. Conclusion : comme tous les autres salariés, les PNC sont menacés par ce projet de réforme du régime général de retraite.

2) Si la réforme CRPN est appliquée : 5 ans de plus à bord pour les PNC

A terme, **Allongement des carrières** PNC pour une retraite à taux plein :

~~25~~ -> 30 ans + 20%

Age à partir duquel nous pourrions ouvrir, à terme, nos **droits pour une pension** à taux plein :

~~50~~ ---> 55 ans

La réforme n'attend qu'un décret gouvernemental pour être appliquée.

Laisser faire, c'est mettre aux oubliettes la reconnaissance de la pénibilité de notre métier.

Les PNC sont appelés à participer à la grève nationale du 24 juin * pour :

- Garantir le droit à la retraite générale à 60 ans.
- Reconnaître la pénibilité de notre métier par un départ anticipé : stopper l'allongement de la durée de cotisation pour percevoir une pension CRPN à taux plein.

* Pour Paris, nous manifesterons **en uniforme** :

Rendez-vous à 14h00, place de la République (angle boulevard du Temple / avenue de la République). Plus d'infos sur : ugictpncaf.fr et cgtairfrance.com